

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 372

présenté par

M. Jacobelli et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la fin de l'alinéa 87, substituer au mot :

« historiques »

le mot :

« conséquents ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel. S'il est indéniable que les budgets de cette LPM 2024-2025 sont conséquents, le rapport annexé doit faire preuve d'une plus grande neutralité politique. Il convient aussi de rappeler qu'en pourcentage du PIB, le budget de la défense nationale a longtemps été plus élevé que son niveau actuel (ex : 2,9% en 1989).